

Séance du 14 mai 2018

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 14
- présents : 11
- votants : 12

Le quatorze mai de l'an deux mille dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par courrier du 04 mai 2018, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Etaient présents : MM. Patrick COUSIN, Antoine MOREAU, Xavier BOUJU, Claude GASCHE, Daniel LEPLAY, Éric MANOURY, Claude THÉROU et Mmes Nicole BLAIS, Laure CHARTRAIN, Catherine GUIGNOCHAU, Amélie LECONTE.

Excusée : Mme Brigitte BARRÉ (donne procuration à M COUSIN Patrick)

Absent : MM Pascal BERTHOMÉ et Emmanuel LOCHET

Monsieur Eric MANOURY a été élu secrétaire de séance.

DELIB 201805-01

Affaires générales : Elections sénatoriales du 01/07/2018 – Elections des délégués titulaires et suppléants (Arrêté préfectoral en date du 03/05/2018 convoquant les Conseillers Municipaux)

Conformément aux dispositions de l'article R 133 du Code électoral, le bureau, présidé par le Maire, a été constitué de : MM Antoine MOREAU, Xavier BOUJU et Mmes Nicole BLAIS et Amélie LECONTE.

Le Président a donné lecture :

- des articles transcrits ci-dessus du Code électoral relatifs à l'élection des Sénateurs,
- du décret fixant la date à laquelle les Conseillers Municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection au Sénat qui doit avoir lieu le 01 juillet 2018 dans le département,
- de l'arrêté du Préfet convoquant les Conseillers Municipaux.

Le Président a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, à la l'élection de 3 délégués titulaires et de 3 suppléants au scrutin secret, majoritaire à 2 tours. La majorité absolue des suffrages exprimés est requise au 1^{er} tour de scrutin, au 2^{ème} tour la majorité relative suffit.

Élection des délégués titulaires

1^{er} tour du scrutin

Chaque Conseiller Municipal, a remis son bulletin écrit sur du papier blanc et plié de façon à conserver le secret du vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletin trouvé.....	12
A déduire : bulletins trouvés nuls ou blancs.....	0
	<hr/>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	12
Majorité absolue.....	7

Ont obtenu :

- COUSIN Patrick : 12 voix
- BLAIS Nicole : 12 voix
- LECONTE Amélie : 12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés comme 3 délégués titulaires :

- MOREAU Antoine né le 15/04/1949 à Chartres (28)
domicilié 29 Clos de la Sénate – Cerisé qui a déclaré accepter le mandat
- COUSIN Patrick né le 26/01/1953 à Bursard (61)
domicilié 14 Clos de la Sénate – Cerisé qui a déclaré accepter le mandat
- BLAIS Nicole née le 10/12/1955 à Mamers (72)
domiciliée 19 rue de l’Acre _ Cerisé qui a déclaré accepter le mandat

Élection des suppléants

1^{er} tour du scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l’élection des 3 suppléants :

Nombre de bulletin trouvé.....	12
A déduire : bulletins trouvés nuls ou blancs.....	0
	<hr/>
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	12
Majorité absolue.....	7

Ont obtenu :

- MOREAU Antoine : 12 voix

- MANOURY Eric : 12 voix
- BARRÉ Brigitte : 12 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés comme suppléants :

- MANOURY Eric né le 23/01/1963 à Alençon (61)
domicilié 18 rue du Parc _ Cerisé qui a déclaré accepter le mandat
- BARRÉ Brigitte née le 01/08/1964 à Paimbœuf (44)
domiciliée 10 rue du Moulin de Reine _ Cerisé qui a déclaré accepter le mandat
- CHARTRAIN Laure née le 13/01/1971 à Argenteuil (95)
domiciliée 15 clos de la Séante _ Cerisé qui a déclaré accepter le manda

Publiée le 15 mai 2018 – Reçue en Préfectures (Actes) le 15 mai 2018